



“LYON-SPORT”

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

TROISIÈME ANNÉE

N° 135

28 Juillet 1900

ABONNEMENTS

Rhône et Dépt. limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 fr. 50
Stranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

ANNUAIRE REGIONAL

Sociétés Sportives de Lyon, des Alpes
et du Sud-Est

Édité par “LYON-SPORT”

EN VENTE :

dans tous les Kiosques et aux Bureaux du Journal

PRIX : 1 FR. 25



HIPPISME

LETTRE HIPPIQUE

Un Carrousel en Crimée, avril 1856

Le 16 mars 1856, cent et un coups de canon annoncent à l'armée la naissance du Prince Impérial. Le 22 avril, un ordre du jour apprend que la paix est signée depuis le 30 mars. Immédiatement des relations cordiales s'établissent entre les belligérants de la veille, dont les uniformes se confondent dans les cafés-concerts et théâtre de Kamiesch.

La guerre de Crimée était la fin d'un duel gigantesque après lequel les deux adversaires, qui s'étaient vaillamment comportés, s'estimaient davantage et se donnaient la main sans arrière-pensée. Le maréchal Pélissier fait au général Luder les honneurs de la revue de l'armée qu'il lui présente, rangée en bataille, le dos tourné à la mer avec toute la simplicité de la tenue de campagne. Cent bataillons, trente escadrons et autant de batteries d'artillerie défilent, changeant de point de direction au point indiqué par le fanion tricolore du maréchal des logis Poniatowski, du 2^e chasseurs d'Afrique. Jamais spectacle militaire ne présenta un coup d'œil comparable à celui de ces troupes aguerries, portant avec fierté leurs habits en lambeaux usés dans les travaux de la tranchée, déchirés par les projectiles. Ceux qui ont eu l'insigne privilège d'assister à cette revue mémorable n'oublieront pas l'impression qu'elle a produite sur tous.

Le lendemain, un carrousel était donné au monastère Saint-Georges, en présence des états-majors des armées russes et alliées, par la division de chasseurs d'Afrique du général Morris. Le commandant Pravin et le capitaine Cornat, du 2^e de chasseurs en avaient la direction. Jamais les mouvements n'ont été exécutés avec autant de précision, d'entrain. On se sentait sous le regard de chefs à qui l'on voulait donner la preuve que les privations, le choléra n'avaient porté aucune atteinte à notre moral et que nos chevaux avaient résisté à toutes les intempéries des saisons. Dans cette fête équestre les chasseurs d'Afrique ont porté à l'apogée la réputation qu'ils avaient acquise à Balaklava, à Inkermann, à Traktir dans toutes les marches où, par leur bonne humeur, ils avaient su désarmer le ciel et narguer le fléau des épidémies.

L'ordre pour la revue et le carrousel portait une clause qui a jeté un certain désarroi dans les camps. Le maréchal prescrivait que tout le monde serait rasé. Depuis qu'on avait mis le pied sur le plateau de Chersonèse, jamais l'acier tranchant n'avait pris le contact de notre peau. Chacun était fier d'une barbe que l'on avait soignée pendant l'hiver, sur laquelle on comptait un peu pour épater les populations en rentrant en France ou en Algérie. Il n'y avait qu'à s'incliner, mais l'ère des difficultés commençait. Les officiers mirent leurs rasoirs à la disposition de la troupe, mais cela ne suffisait pas. Il me semble bien que l'on a utilisé un instrument de la sacoch des maréchaux-ferrants : les ciseaux de la Russie, dans tous les cas, ont vigoureusement été mis à contribution.

Il s'est produit alors un phénomène extraordinaire. Le matin de la revue, on aurait dit que l'armée avait mis à contribution toutes les provisions de poudre de riz des magasins de parfumerie de la Russie ; on avait un teint de lis à faire croire que l'on sortait d'un boudoir. La peau, tannée par le vent et le soleil, avait repris un aspect inattendu. Si nous avions un air un peu moins martial, nous semblions n'avoir donné aucune prise aux rigueurs du climat. Les zouaves, seuls, avaient échappé à

cette tonsure d'un nouveau genre, et dont on s'est entretenu longtemps dans les camps, et qui ne s'est pas effectuée sans douleur.

Le carrousel a été suivi de courses où Artus Talon, le gentleman rider bien connu, qui avait quitté les douceurs de la capitale pour les fatigues de la guerre, gagna son épaulette de sous-lieutenant pour avoir battu les Anglais de plusieurs longueurs, et comme récompense aussi du zèle dont le maréchal-des-logis du 4^e hussards, porte-fanion du général Foray, avait donné tant de preuves pendant la campagne.

Quelque temps après, on s'éloignait de cette terre de Crimée sur laquelle, pendant dix-huit mois, plus de 500.000 hommes avaient supporté tant de souffrances, lutté avec tant de ténacité et un courage héroïque. Au moment du coucher du soleil, chacun put jeter un coup d'œil sur le cap qui s'élevait à l'horizon et adresser un dernier adieu à tous ces braves dont les tombes restaient confiées à la garde d'une puissance amie.

Cap. H. CHOPPIN.

Les courses au trot dans la Région.

Temps constatés.

Depuis le commencement de la saison, nous avons dû, à plusieurs reprises, signaler les... libérations excessives que l'on prend, sur certains hippodromes de province, avec les constatations de vitesses. Le record appartient sans conteste à Vichy, Prix du Gouvernement, pour avoir fait marcher en 2' 26" Remusat, qui a trotté en 1' 35" à Marseille et qui, rendant 450 mètres, n'a pas dû forcément s'amuser en route. Saint-Raymond, témoin du fait, estime que le cheval a dû marcher en 1' 36". Or, s'il a marché à peu près en 1' 36", cela ferait simplement une erreur de trois minutes sur le temps constaté, 8' 39" au lieu de 5' 39".

Malheureusement, cette erreur coïncide avec de prochaines courses, avec rendements de distance par vitesses constatées, dans la même région et pourrait fausser l'échelle des distances au profit de certains concurrents, s'ils n'avaient pas de vitesses meilleures. Il y a, en effet, le 5 août, une course à Châtillon-sur-Chalaronne et une autre à Nevers, toutes deux avec rendement des distances par vitesses constatées.

A Châtillon-sur-Chalaronne, tout cheval qui a une vitesse de 1' 58" (2^e 1^{re}) recule de 50 mètres, de 1' 50" de 100 mètres, etc. C'est une prime aux chevaux sans vitesse constatée. A Nevers, on recule de 35 mètres par seconde, à partir de 1' 55 jusqu'à 1' 35", c'est-à-dire un rendement final de 700 mètres, auxquels il faut ajouter 80 mètres pour les chevaux de trois ans.

Il est malheureux de trouver cette imperfection à Vichy, l'année où cet hippodrome a augmenté ses allocations et fait des progrès considérables.

Dans beaucoup de sociétés de province, on laisse prendre le temps par le premier venu, souvent par un concurrent, qui a intérêt à augmenter ou diminuer la vitesse de son cheval. Cela se passe au nord, comme au midi, comme dans le centre. A l'occasion d'une dernière course avec rendement de distance, par vitesses, j'ai dû signaler des faits analogues, sur un hippodrome du voisinage. On avait ajouté deux secondes à toutes les vitesses, après qu'elles eussent été affichées, et cela était fait dans l'intérêt évident de trois chevaux du pays.

Les courses avec rendement de distances, par vitesses, deviennent dans ces conditions une prime à la fraude, une excitation aux tricheries, et si cela continue on sera obligé de demander à la Société du Demi-Sang de les interdire formellement dans son article 12. Je crois qu'en fait un quart des vitesses sont faussées, dans certaines régions, soit dans un sens soit dans l'autre, car à côté des vitesses atténuées, il y a les vitesses aggravées parfois. On fait sauter un concurrent ; on lui fait prendre une vitesse, avec laquelle il n'a plus aucune chance de prétendre à un rendement quelconque. Ces petites vilénies se passent couramment et on abuse de la bonne foi et de la loyauté de commissaires qui n'y voient pas malice, et ne se doutent pas qu'ils prêtent la main à des calculs louches.

Les vitesses devraient être constatées sérieusement. Si on ne possède pas un chronomètre, on devrait s'en procurer un et s'assurer qu'il fonctionne convenablement, qu'il marque non seulement les secondes, mais les minutes, et que par conséquent on ne peut se tromper sur le nombre de ces dernières. J'admets encore qu'on ne possède pas l'instrument de précision sur certains petits hippodromes et alors qu'on mette t. n. c., ce qui vaut mieux que des chiffres ridicules, mais dans les grands centres ces accidents là ne devraient pas se produire.

Notons que si certains propriétaires pensent toujours à ménager leurs vitesses ou leur record, il y en a d'autres, le plus grand nombre, qui courent non pour la spéculation, mais pour classer

leurs produits, et qui en droit à des vitesses exactes. On les lèse aussi ceux-là, en leur enlevant la vitesse qui est classée leurs poulains ou leurs pouliches, dans la catégorie des trotteurs. A tous points de vue ma protestation est juste.

(La France chevaline).

L'industrie chevaline.

Le développement de l'industrie chevaline devait trouver sa place dans les discussions du dernier congrès d'agriculture. C'est ce qu'a pensé M. de Juigné, en saisissant la section de l'économie du bétail et production chevaline, présidée par M. Louis Passy, député, membre de l'Institut, de la question des encouragements à l'industrie chevaline.

Après avoir tracé rapidement l'historique de nos grandes races de chevaux : normands, limousins, tarbais, bretons, ardennais, percherons et boulonnais, et l'historique des courses, le président de la Société Hippique Française montre les résultats obtenus par nos grandes Sociétés chevalines : la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France (qui a donné à l'élevage depuis sa fondation, en 1833, la somme de 67.331.440 fr.), la Société des Steeple-Chases (fondée en 1863), la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang (fondée à Caen, en 1864), la Société sportive d'Encouragement (1881), la Société des Sports de France (1882), la Société Hippique Française (1866).

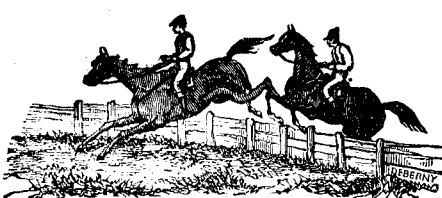
Quels ont été les résultats accomplis ? Il est facile de constater l'immense amélioration qui s'est produite, en se rappelant ce qu'étaient les chevaux de nos régiments il y a vingt-cinq ans, et en voyant ce qu'ils sont aujourd'hui. On ne peut mettre en concurrence, dans aucun pays, les chevaux de grosse cavalerie avec les nôtres. L'Allemagne a supprimé les cuirassiers parce qu'elle ne peut trouver des chevaux pour les porter. On peut voir, surtout en Autriche, des chevaux de cavalerie légère, comparables à nos anglo-arabes, qui remontent presque exclusivement notre cavalerie légère, mais certainement ils ne sont pas supérieurs. Ce qui laisse encore un peu à désirer, c'est le cheval des dragons, mais il se réalise déjà, dans sa production, une grande amélioration.

Ajoutons que, en 1898, le total des sommes affectées à l'élevage national par les sociétés, l'Etat, les départements, les villes et les concours hippiques, a dépassé 16 millions de francs. En 1900, cette somme atteindra plus de 20 millions.

Courses d'ânes à Genas

Demain dimanche, auront lieu, au Vélodrome de Genas, des courses d'ânes, à l'occasion d'une fête de bienfaisance organisée par la municipalité de Villeurbanne, sous la présidence de M. Millaud, sénateur du Rhône. Le pari mutuel fonctionnera et donnera certainement une grande animation à la réunion qui l'année dernière a eu déjà un beau succès.

LES COURSES



Courses de Vichy.

Le troisième dimanche de courses à Vichy ne l'a cédé en rien aux précédentes réunions. La température, rafraîchie par la pluie de la veille, était devenue supportable et, néanmoins, un nouvel arrosage, survenu entre la troisième et la quatrième course, a été accueilli avec soulagement.

Il y avait dans le Prix de la Source Chomet et des Nouvelles Galeries Parisiennes quelques chevaux, dits d'amateurs, susceptibles de trotter très vite. Sur réclamation de M. Ulysse, les commissaires ont consenti à modifier les distances de Poirette et de Liza, insérées au programme, et comme cette modification était de nature à resserrer la course, elle a été favorablement accueillie. La Gironde, qui partait en tête, a conservé pendant près d'un tour une partie de son avance. En face des tribunes, cependant, Liza était sur elle, suivie de Lumino. Mais Poirette avait elle-même, dès ce moment, rattrapé toute sa distance et la petite jument n'avait plus qu'à continuer dans un train ralenti pour gagner facilement, quoique trottant, en moins de 1' 35".

Le Prix de l'Eden a été, tant par la qualité des concurrents que par l'intérêt suscité par ses trois épreuves, une course de premier ordre. Deux des quatre concurrents étaient à peu près complètement inconnus : Prince Motor et Mo S.

Dans le premier heat, Prince Motor, sur une faute de Mo S, s'assura une bonne avance. Mais Papillon, dans une allure vraiment impressionnante, dépassait Ollie et Mo S et atteignait Prince Motor dans les tournants. Dès lors, sa victoire paraissait assurée. Cependant, les deux leaders s'en allaient au large, en même temps qu'ils s'éteignaient peu à peu. Mo S, bien sur jambes main-

tenant, avait le temps de revenir et, à dix mètres du poteau, les trois chevaux étaient absolument sur la même ligne et passaient le poteau si parfaitement ensemble, qu'il a fallu attendre le verdict du juge pour connaître le classement. Mo S avait battu d'une tête Papillon, qui précédait Prince Motor d'un pareil intervalle.

A la seconde épreuve, Mo S a perdu plus de terrain encore et Papillon est moins bien parti que dans la première. Prince Motor entrain en tête dans la ligne droite et n'avait à subir qu'un seul assaut, celui de Mo S, qu'il repoussait sans trop de peine, grâce à une nouvelle faute de la jument.

Papillon, dans la troisième manche, a pris un départ foudroyant et, au bout de cinq cents mètres était sur les talons de Prince Motor, mais, à ce moment, il se déferait et son train se ralentissait. Ollie et Mo S revenaient un peu et la jument de M. Koch réussissait à être seconde devant Papillon.

On peut voir que les vitesses fournies ont été supérieures.

Prix de la Source Chomet et des Nouvelles galeries parisiennes. — Au trot attelé. — 500 fr. — 3.000 mètres.

1^{er} Poirette, à M. Ulysse ; 2^e Lumino, à M. de Bluze ; 3^e Liza, à M. Ulysse. Cinq partants.

Mutuel, pelouse. — Gagnant : 12 fr. ; placés : 6 fr. ; Lumino 5 fr. 50.

Prix de M. le Président de la République et des Célestins. — Course de haies. — Hacks et hunters. — Gentlemen riders. — Un objet d'art et 1.500 fr. — 2.800 mètres environ.

1^{er} Gardénia, à M. L. de Romanet ; 2^e Antigone III, à M. T. Dugas ; 3^e Charlatan, à M. W. Hurst.

Non placé : Tron de l'Air (tombé).

Mutuel, 5 fr. — Pesage, gagnant, 12 fr. 50.

Prix de la Société des Steeple-chases de France. — Steeple-chase. — 6^e série. — 2.000 fr. — 3.400 mètres environ.

1^{er} Frégate, à M. N. Stadler ; 2^e Gabelou, à M. C. Delas.

Mutuel, 5 fr. — Pesage, gagnant : 9 fr. 50 ; pelouse : 9 fr.

Prix de la Source Mesdames. — Steeple-chase. Hacks et hunters. Gentlemen-riders, 2.500 fr. — 3.800 mètres.

1^{er} Saint-Vigor, à M. L. de Romanet ; 2^e Lock, à M. G. Naegely ; 3^e Arc en Ciel II, à M. G. Poussineau.

Non placé : Charlatan (tombé).

Mutuel, 5 fr. — Pesage, gagnant, 10 fr. ; placés, 6 fr. 50 ; Lock, 5 fr. 50. — Pelouse, gagnant, 9 fr. ; placés : 6 fr. ; Lock, 5 fr. 50.

Prix de l'Eden. — International. Attelé. — Partie liée. — 2.000 fr. — 1.700 mètres.

Première épreuve. — 1^{er} Mo S, à M. Maassen ; 2^e Papillon, à M. Sainmartin ; 3^e Prince Motor, à M. A. de Bluze.

Mutuel, 5 fr. — Pesage, gagnant : 10 fr. ; placés : 8 fr. ; Papillon, 10 fr. 50. — Pelouse, gagnant : 18 fr. ; placés : 10 fr. ; Papillon 11 fr. 50.

Deuxième épreuve. — 1^{er} Prince Motor, à M. A. de Bluze ; 2^e Mo S, à M. Maassen ; 3^e Papillon, à M. Sainmartin.

Mutuel, Pesage. — Gagnant : 20 fr. ; placé : 9 fr. ; Mo S, 7 fr. ; pelouse, gagnant : 9 fr. ; placés : remboursees.

Troisième épreuve. — 1^{er} Prince Motor, à M. A. de Bluze ; 2^e Ollie, à M. Koek ; 3^e Papillon, à M. Sainmartin.

Mutuel, pesage. — Gagnant : 8 fr. 50 ; placés : 6 fr. 50, Ollie 9 fr. 50, Pelouse, gagnant : 10 fr. ; placés : 15 fr. 50, Ollie, remboursée.

Classement définitif. — 1^{er} Prince Motor, 2^e Mo S, 3^e Ollie, 4^e Papillon.

QUATRIÈME JOURNÉE. — Dimanche, 29 juillet.

Prix du Conseil municipal (Trot monté). — 2.000 francs, 4.000 mètres.

Saint-Léger-du-Centre (Trot monté ou attelé). — 3.000 francs, 3.400 mètres.

Prix de l'Alcazar (Plate à réclamer). — 600 francs 1.600 mètres.

Prix de Vichy-Etat (Steeple-chase international, handicap). — 6.000 francs, 4.000 mètres.

Prix du Bourbonnais (Haies). — 2.500 francs, 2.500 mètres.

Courses à Aix-les-Bains.

Cette semaine ont commencé les courses toujours fort réussies dans une ville d'eau aussi fréquentée et animée. Nous donnons les résultats des deux premières journées et on pourra voir que les champs étaient bien garnis et que le lot d'engagés dans chaque épreuve a fourni tout l'intérêt désirable.

PREMIÈRE JOURNÉE — Dimanche 22 juillet.

Prix du Revard. — 2.500 fr. — 1.600 mètres environ. — 1^{er} Aïcha, à M. P. Massot (Jordan). — 2^e Pomponnette, à Willy Carter (Weatherdon).

Non placés : Bright Idea, Gitane, Ténébreux.

Mutuel. — Pesage 10 fr. ; gagnant, 26 fr. ; placé, 28 fr. ; Pomponnette, 17 fr.

Prix de Hautecombe. — Course de haies. — Internationale. — 3.000 fr. — 1^{er} Souvenir Impérial, à M. L. Raoux (Stone). — Porte Bonheur, à M. L. de Romanet.

Mutuel, pesage, 10 fr. — Gagnant : 11 fr.

Prix de la Société d'encouragement. — 2^e série. — 5.000 fr. — 2.400 mètres environ. — 1^{er} Martial, au comte de David-Beauregard (Emery). — 2^e dead heat, Notre Cochon, à M. Ph. Sanlaville (Robson) et Amilear II, à Willy Carter (Weatherdon).

Non placés : Le Muguet, Sérail.

Mutuel, pesage, 10 fr. — Gagnant : 62 fr. ; placé, 12 fr. Notre Cochon, 10 fr. 50, Amilear II, 11 fr.

Prix de Marlioz. — Handicap international. — 1.500 fr. — 2.200 mètres environ. — 1^{er} Triton, au vicomte Ph. d'Espous de Paul (Rivière). — 2^e Kaolin, à M. P. Massot (Jordan). — 3^e Cyclone, à Willy Carter.

Mutuel, pesage, 10 fr. — Gagnant : 72 fr.

Prix de la ville d'Aix-les-Bains. — Steeple-Chase. — Internationale. — Handicap. — 6.000 fr. — 3.400 mètres environ. — 1^{er} Casilda, à Sanlaville (H. Galy). — 2^e Soi-Même, comte R. de Clermont-Tonnerre (Dodson).

Non placés : Glanville, Boulaq.

Mutuel, pesage, 10 fr. — Gagnant : 17 fr. ; placés : 41 fr. ; Soi-Même, 23 fr.

DEUXIÈME JOURNÉE

Mardi, 24 juillet.

Journée splendide, réunion de grand intérêt, bien qu'il n'y ait pas foule ; mais de belles et fraîches toilettes garnissent le pesage, qui est envahi au moment où le roi de Grèce fait son entrée, entre les deuxième et troisième courses.

Voici les résultats :

1^{er} Prix de la Société Sportive d'Encouragement. (Prix spécial), 2.000 fr., 2.000 mètres. — 1^{er} La Gardelle, au baron de Bray (Drayton) ; 2^e Triton, au vicomte d'Espous de Paul (Rivière) ; 3^e Cyclone, à M. Willy Carter (Weatherdon).

Le gagnant arrive avec cinq longueurs ; une longueur entre les deux classés.

6 partants. Non placés : Fringante, Gaillarde, Conquérante.

Gagnant unité de 10 fr. ; 13 fr. ; placé : La Gardelle 12 fr., Triton 23 fr.

2^e Prix de la Société Sportive d'Encouragement. (Haies), 2.000 fr., 3.000 mètres. — 1^{er} Grenade, à M. L. de Romanet ; 2^e Florica, à M. H. Boissier (M. de Sully).

4 partants. Non placés : St-Florentin, Le Loup. Très belle course, M. de Romanet sur Grenade, part à une allure folle et n'est jamais inquiété, il arrive avec dix longueurs.

Gagnant de 10 fr., 14 fr. ; placé 12 et 13 fr.

Prix du Cercle. — 6.000 fr., 2.200 mètres. — 1^{er} Amilear II, à M. Willy Carter (Weatherdon) ; 2^e Nanssens, à M. Willy Carter (Mills) ; 3^e Le Muguet, au vicomte d'Harcourt (Brigeland), 3/4 de longueur et 3 longueurs.

4 partants. Non placés : Ténébreux. Arrivée sensationnelle ; tout-à-coup Le Muguet (par Brigeland) s'effondre à 50 mètres de l'arrivée et laisse les deux premiers placés aux représentants de Carter.

Gagnant 10 fr., 14 fr. ; placé 16 et 21 fr.

2^e Prix de la Société d'Encouragement. (Handicap). — 5.000 fr., 2.000 mètres. C'est la plus belle course de la journée, avec 7 partants. Dès le début le train est très sévère, et après un emballage continu le peloton est très serré jusqu'à l'entrée de la ligne droite où Palestro et La Lande se disputent la première place à une voiture près, le second est mené à la cravache. 1^{er} Palestro, au vicomte d'Espous de Paul (Rivière) ; 2^e La Lande, au vicomte d'Harcourt (Weatherdon).

Non placés : Gallipoli, Notre Cochon, Gontran II, Souvenir Impérial, Pomponnette.

Gagnant 10 fr., 31 fr. ; placé 31 et 35 fr.

1^{er} Prix de la Société des Steeple-Chases de France. (6^e série). — 2.600 fr., 3.400 mètres. 3 partants : 1^{er} Soi-Même, à M. Clermont-Tonnerre (Dodson) ; 2^e Bressac, à M. de Lesseux (M. Sayot).

Non placé : Casilda. Casilda menait un train fort, avait dix ou quinze longueurs d'avance, lorsqu'au saut de la barre elle s'est cassé la jambe et a été abattue, étant pourtant montée par H. Gaby.

Gagnant pelouse 5 fr., 22 fr.

Un brillant défilé par l'avenue de Marlioz, a eu lieu après la réunion.

Courses de Chalon-sur-Saône.

Pour être franc, constatons, non sans regret, que les courses de Chalon, jadis les plus importantes de la région, vont en dégénéralant chaque année.

Peu de monde sur l'hippodrome. Où sont donc passés les brillants équipages d'autan ?

Un commencement d'orage, qui se produit vers les deux heures, et la crainte d'une manifestation de grévistes retiennent, croyons-nous, de nombreuses personnes.

Nous ne pouvons cependant expliquer cette abstention par un accident climatique et la crainte de vagues troubles.

Les réunions beaucoup plus importantes de Vichy et d'Aix-les-Bains, qui ont eu lieu le même jour, sont pour nous une des principales causes.

De nombreux chevaux, qui avaient été engagés à Chalon, ont été déclarés forfait pour cette saison.

Louons cependant le zèle des organisateurs, tout en leur exprimant le vœu de mieux choisir à l'avenir la date de leur réunion.

Les courses au trot ont réuni un beau chiffre de

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

Satin

PAPIER SATIN

Le Meilleur Papier de France
Cahier gommé très pratique
pour faire d'avance ou au moment des
cigarettes ne se déroulant jamais.
POUR CIGARETTES

partants, tandis que les épreuves au galop ne groupaient que des champs médiocres ou se réduisaient trop souvent à des walk-over.

C'est une indication pour cette Société des courses et nous croyons qu'elle aura à se féliciter de transformer quelques épreuves au galop en courses au trot. La première journée a été un succès complet pour l'écurie de Chantemerle (Lacroix) qui a gagné ces deux épreuves avec une très grande facilité.

La deuxième journée a été des plus agréables; la pluie tombée la veille avait rendu la température très supportable.

Dix chevaux se sont présentés sous les ordres du starter dans le *Prix de la Société*. Le *Président de la République*, Sigurd s'est échappé grand train, mais *Tabarka* se mettait à sa poursuite et ne tardait pas à le rattraper. Pendant 2.000 mètres sa course restait indécise; à ce moment survint *Sacoche* qui, dépassant Sigurd, rejoignait *Tabarka*. La lutte semblait devoir se résumer à ces deux chevaux, mais, au dernier tournant, *Tabarka* s'enlevait au moment où elle allait prendre l'avantage; *Sacoche* en profitait et paraissait devoir gagner, lorsque tout à coup *Polka* tomba sur les leaders dans un rush formidable et les régla sur le poteau même. Au mutuel, *Polka* a rapporté 243 fr. par 5 fr. au pesage et 18 fr. seulement à la pelouse.

Neuf partants dans le *Prix de la Société*. Sur un bon départ, *Sabine* prenait la tête suivie de *Tobie* et résistait un certain temps à ses attaques. Mais *Triomphant* se rapprochait progressivement et, pour tous les connaisseurs, sa victoire ne faisait aucun doute; il gagnait d'ailleurs de ce que son jockey voulait. *Tobie* finissait second devant *Sabine* plus sage à l'arrivée qu'au départ.

M. Albert Chevrier est à la balance. Starters au départ: MM. de Salverie et Dr Lagrange. Juges à l'arrivée: MM. Albert Chevrier et de Chardonnet.

Voici les résultats de ces deux journées:

Premier prix de la Société sportive d'encouragement (course au trot sur 3.100 m.). 4 partants: 1. *Timbale*, à M. Lacroix; 2. *Tobie*, à M. Gaston Perrot; 3. *Tombola*, à M. Guyon; 4. *Tic-Tac*, à M. de Surmain.

Pari mutuel, pesage: Tombola gagnant, 6,50; placé 5,50; Tobie placé 7; pelouse, Tombola gagnant, 6; placé 0,50.

Deuxième prix de la Société d'encouragement. — Prix spécial, un partant, *Scipion*, le cheval accompli relativement le parcours.

Premier prix de la Société d'encouragement (2 partants). — 1. *Pontchevron*, au vicomte d'Harcourt; 2. *Galoubet*, à M. Canaple.

Pari mutuel: pesage, gagnant, 7 fr.; pelouse, 8 fr. 50.

Onzième grand Derby de chevaux français au trot monté (5 partants). — 1. *Talenne*, à M. Lacroix; 2. *Triomphant*, au même; 3. *Tric*, à M. Beauchamp; 4. *Tratfalgar*, à M. Guyon; 5. *Trac*, à M. Beauchamp.

Pari mutuel: pesage, gagnant, Talenne, 7,50, placé, 7; Triomphant, remboursé, gagnant 7,50, placé 40,50; pelouse, gagnant, Talenne 7 fr.; Triomphant, remboursé, 7 fr.; pas de placé.

Prix de la Ville de Chalon-sur-Saône. — Handicap, 3 partants. — 1. *Moulin-Neuf*, au v. comte d'Harcourt; 2. *Formaliste*, à M. Childs; 3. *Aichard*, à M. Stern.

Pari mutuel: pesage, gagnant 16,50, pelouse 17 fr.

Premier prix de la Société des steeple-chases de France. — 3 partants: 1. *Bressac*, à M. de Lesseux; 2. *Gentils*, à M. de Salverie; 3. *Creil*, au comte de Montmorillon.

Pari mutuel: pesage, gagnant 14 fr., pelouse 16 fr.

Course très bien menée. L'arrivée de *Bressac*, battant le favori *Gentils*, est saluée par des applaudissements.

Prix du ministre de la guerre (Steeple-chase militaire, sous-officiers), 3 partants. — 1^{er} prix: *Mioche*, au maréchal des logis Chapuis du 16^e chasseurs; 2^e *Trouba*, au maréchal des logis Gausserand, même régiment; 3^e *Marygane*, au maréchal des logis de Laverchère, même régiment.

Pari mutuel, pesage, gagnant: 7 fr. 50; pelouse: 10 francs.

Course splendide, *Mioche* bat *Trouba* de deux longueurs.

Deuxième prix de la Société des steeple-chases de France. — Steeple-chase militaire. Officiers 2 partants. *Eclair*, à M. Prival, lieutenant au 8^e chasseurs; deuxième, *Mother-Meldrun*, au lieutenant Perrot du 2^e dragons.

Pari mutuel, pesage, gagnant: 7 fr. 50; pelouse, 9 fr. 50.

Course admirable et vivement disputée, *Eclair* ne gagnant que d'une 1/2 longueur.

Pour les courses militaires, exprimons le regret que les officiers du 16^e chasseurs, retenus par une circonstance imprévue n'aient pu prendre part à ces courses.

La deuxième journée a été encore plus morne que la première, elle pourrait être appelée justement la journée des *Walk over*. Contentons-nous d'enregistrer les résultats.

Prix du Président de la République (régional au trot monté ou attelé, 10 partants). — 1^{er} *Polka*, à M. Ph. Denis; 2^e *Sacoche*, à M. La Croix; 3^e *Tabarka*, à M. Gaston Perrot; 4^e *Quémanceuse*, à M. Jeanrot; 5^e *Sigurd*, à M. de Surmain.

Prix de la Compagnie des Chemins de fer (han d'ap). Trois partants. 1^{er} *Galoubet*, à M. Canaple; 2^e *Formaliste*, à M. Childs; 3^e *Adichad*, à M. Michel Stern.

Prix du Gouvernement. — *Pontchevron*, à M. le vicomte d'Harcourt fait seul le parcours.

2^e Prix de la Société d'encouragement. — Deuxième série. — 2 partants. — 1^{er} *Bostlad*, à M. le duc de Chaulnes; 2^e *Pontchevron*, à M. le vicomte d'Harcourt.

Prix de la Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval français demi-sang — 9 partants. — 1^{er} *Soubise et Sybille*, à M. La Croix; 2^e *Tobie*, à M. Gaston Perrot; 3^e *Sabine*, à Mme la marquise de Vivens.

Troisième prix de la Société sportive d'encouragement. — *Gentils*, à M. de Salverie, fait seul le parcours.

Prix de la Société de Sport de France (steeple-chase). 1 partant. — *Jurna*, à M. Aupécle. En sautant une haie, cheval et cavalier sont tombés sans se faire aucun mal.

Prix du Conseil général de Saône-et-Loire (Steeple-chase militaire de 1^{re} série). 5 partants. 1^{er} *Liberty*, à M. L. Portalis, du 11^e dragons; 2^e *Edredon*, à M. Guise, du 1^{er} dragons; 3^e *Proriseur*, à M. de Goubert, du 3^e hussards.

Courses de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain).

C'est les samedi 11 et dimanche 12 août prochain qu'auront lieu ces courses que nous avons annoncées et dont voici le programme:

PREMIÈRE JOURNÉE. — Samedi 11 août.

1^{er} Prix du Conseil général (Trot monté ou attelé) — 500 francs offerts par le Conseil général de l'Ain, pour poulains et poulaines de 3 ans, nés et élevés dans le département de l'Ain, issus d'un étalon de l'Etat ou d'un étalon approuvé ou autorisé par les haras. — Distance 2.800 mètres.

Prix des Tribunes. — Steeple-Chase. — Gentlemen et jockeys. — 800 francs, dont 500 francs offerts par M. Victor Dugas, conseiller général, et 300 francs sur le fonds de course, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Distance 3.500 mètres environ.

2^e prix du Conseil général (Trot monté ou attelé). — 500 francs offerts par le Conseil général de l'Ain, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans le département de l'Ain, issus d'un étalon de l'Etat ou d'un étalon approuvé ou autorisé par les haras, montés ou attelés au trot. Distance: 3.200 mètres.

1^{er} Prix de la Société Sportive d'Encouragement (Course plate). — 2.000 francs offerts par la Société sportive d'Encouragement, pour chevaux de 3 ans et au-dessus n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné un prix de 5.000 fr. ni un prix principal de la Société Sportive d'Encouragement, ni 8.000 fr. en plusieurs prix. — Distance: 2.000 mètres environ.

Prix Régional de la Société des Steeple-Chase de France (Steeple-chase 2^e série. — Gentlemen et Jockeys. — 1.500 francs, offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas jusqu'au moment de la course gagné 12.000 francs en courses d'obstacles, ni deux prix régionaux de 2^e série, ni un prix régional d'une série supérieure. — Distance 3.400 mètres.

DEUXIÈME JOURNÉE. Dimanche 12 Août

Prix du Gouvernement de la République. — (Trot monté ou attelé). 800 francs donnés par le Gouvernement de la République, pour chevaux entiers et juments de demi-sang, de 3 à 7 ans, nés et élevés dans la circonscription d'Anancy et le département de l'Ain, et appartenant à des propriétaires résidant ou ayant des propriétés dans ces circonscriptions.

2^e Prix de la Société Sportive d'Encouragement. — (Courses de haies). 2.000 francs offerts par la Société Sportive d'Encouragement, pour chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné 8.000 francs en un ou plusieurs prix.

2^e Prix de la Société des Steeple-Chases de France, (Steeple-chase 6^e série). — 2.600 francs offerts par la Société des Steeple-chases de France, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas, jusqu'au jour de la course, gagné 15.000 fr., en un ou plusieurs steeple chases, ni deux prix de 5^e série, ni un prix d'une série supérieure.

Prix de la Société d'Encouragement, (Trot monté ou attelé). — 1.200 francs, dont 500 fr. offerts par la Société d'Encouragement, pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, au nom du Gouvernement de la République, pour chevaux entiers et juments de demi-sang de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France.

Prix de la Ville de Châtillon. — (Course de haies, Hacks and Hunters. — Gentlemen-Riders). 1.500 fr. offerts par la ville de Châtillon-sur-Chalaronne.

Prix des Dames. — (Steeple-chase militaire. — 2^e série). Un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 600 fr. au premier, offert par la Société des courses de Châtillon, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe) inscrits sur les contrôles, provenant des remotes de l'Etat ou achetés par les commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné de course publique à obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course.

Les engagements sont reçus jusqu'au mercredi 8 août, avant midi, chez M. Tony Carisier, à Châtillon-sur-Chalaronne, et chez M. Lallement, 1, rue Castiglione, à Paris.

Courses de Montlimalar.

Les courses de Montlimalar organisées pour la seizième année par la Société Hippique Drôme-Ardèche, auront lieu, le mercredi 15 août prochain sur l'hippodrome des Champs, à 2 h. 1/2. La musique du 52^e de ligne prêter son concours à cette réunion sportive dont voici le programme:

Prix de la Société d'Encouragement du demi-sang. — Au trot monté ou attelé (1.000 fr. et objet d'art de 600 fr. pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus de toute espèces et de tous pays. Distance: 4.000 m.

Prix du Gouvernement (1.000 fr.) pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, qualifiés de demi-sang, nés et élevés dans les circonscriptions, d'Anancy, Aurillac, Rodez, Perpignan, et les chevaux arabes nés et élevés dans nos possessions d'Afrique.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement. (Course de haies). — 2.000 francs, offerts par la Société Sportive d'Encouragement, pour chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné 8.000 fr., en un ou plusieurs prix. Distance: 3.000 m.

Prix de la Ville du Conseil Général et du Chemin de fer (Critérium du Midi). — 2.000 francs, offerts: 1.000 fr. par la ville de Montlimalar; 500 fr. par le Conseil général; 400 fr. par la Compagnie du Chemin de fer et 100 fr. prélevés sur les fonds du Pari mutuel pour chevaux entiers et juments de 2 ans. Distance: 1.200 mètres.

Prix de la Société d'Encouragement (3^e série). — 3.000 francs, offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus; n'ayant jamais jusqu'au moment de la course, gagné, une course en Angleterre, un prix à Paris, Chantilly, Vincennes, Maisons-Laffitte ou Colombes, un Handicap de 10.000 fr.; ni un des prix de 1^{re}, 2^e et 3^e série donnés par la Société dans les départements. Distance: 2.000 mètres environ.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Steeple-Chase 6^e série). — 2.600 francs, offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas jusqu'au moment de la course, gagné 15.000 fr., en un ou plusieurs

steeple-chases, ni deux prix de 6^e série, ni un prix d'une série supérieure. Distance: 3.400 mètres.

Deuxième Prix de la Société des Steeple-Chases de France (steeple-chase militaire de 2^e série). — Un Objet d'Art de la valeur de 800 francs, offert par la Société des Steeple-Chases de France et un **Objet d'utilité Militaire** offert par M. le Ministre de la Guerre, au premier. — Pour officiers en activité de service, montant les chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe), inscrits sur les contrôles, provenant des remotes de l'Etat ou achetés par les commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné de course publique à obstacles, et n'ayant pas été chez un entraîneur public, depuis six mois au moins avant le jour de la course. Distance: 2.000 mètres environ.

Les engagements sont reçus jusqu'au mercredi, 1^{er} août, avant 4 heures du soir, au secrétariat de la Société, à Montlimalar, et jusqu'au mardi, 31 juillet, chez M. Madelaine, 3, rue Scribe, Paris, et chez M. Lallement, 1, rue Castiglione, Paris.

AVIS AUX SPORTSMEN

Nous avons l'avantage de signaler à nos lecteurs et surtout à nos lectrices, une maison de tout premier ordre pour les vêtements de Sport, depuis l'amazone, la bicyclette, l'automobile, jusqu'à l'escrime, le tout conditionné à l'instar des premières maisons de Paris, et cela à l'AMAZONE, 2, rue Palais-Grillet. Lyon.

Tir aux pigeons de Charbonnières.

14 et 15 juillet

Le prix de consolation (1000 fr. et un objet d'art) comportant un handicap avec douze pigeons, a été gagné par M. de Saint-Trivier; M. J. Gagne, second et M. Bernus, troisième.

Les autres poules ont été gagnées ou partagées, soit par MM. Bouchard, Didier, Mille, Ribollet, Gagne, Izigi, Anglois, Charveriat, Hudellet, Darnat.

— Demain, dimanche 29 juillet, dernière réunion de l'année, au tir aux pigeons de Charbonnières.

Tir aux pigeons de Villars-les-Dombes.

Demain, dimanche, aura lieu à Villars (Ain), un grand tir aux pigeons.

Une première séance commencera le matin, à 9 heures, pour se terminer à 11 heures. Celle du soir s'ouvrira à 4 heures précises.

Six cents pigeons seront tirés. De superbes prix en nature seront joints à ceux des entrées.

Ce tir aura lieu sous la présidence de M. Côté, maire de Villars, conseiller général.

Nous souhaitons au comité d'organisation, le même succès que pour le précédent.

Tir aux Pigeons de Vichy

23 juillet 1900.

La 1^{re} poule a été partagée entre MM. Des-Chaux et Uvet 6/6. — La poule d'essai entre Hyvet et Bac 5/5.

— **Prix de l'Eden-Théâtre** (250 francs) M. Des-Chaux 8/8; M. Comte de Sampigny, Bégule 9/10.

Poule réglementaire — MM. Comte François de St-Genys, de Chabaud-Latour 4/4.

Les autres poules sont partagées par MM. Conchon, Elson 5/5; Comte de Sampigny, de Chabaud-Latour 4/4; Marcel Conchon, de Chabaud-Latour 3/3; Bac, Muller 4/4; comte de Sampigny, Muller 3/3.

1^{er} doublé Muller 4/4; 2^e doublé Bac 3/4. — Les autres doubles ont été gagnés par MM. Conchon, Marcel Conchon, Marquis d'Aurelle de Paladine, A. Thonier, Muller, de Chabaud-Latour.

Tir aux pigeons d'Ostende.

Le Grand Prix de 100.000 francs qui se tirait le 23 juillet, avait attiré une foule énorme. Après les séries éliminatoires, deux tireurs restaient pour la finale qui a été superbe. Au milieu de l'émotion générale, M. Roberts (Anglais), a gagné avec 24/24; 2^e M. Maxton (Français) 23/24; 3^e Faure (Français) 21/22; 4^e comte Dunkelman (Allemand); 5^e baron de Coppin (Belge).

TIR

Concours de 1900

Le Concours de 1900 est en route. Quels en seront les résultats?

Dans tous les cas, bons ou mauvais, ils seront à l'avantage ou à la charge, moralement, des quelques personnalités qui en ont combiné, non pas les dispositions qui sont excellentes, mais les applications qu'on ne qualifiera jamais assez de *détestables*, suivant notre sentiment.

Les excellentes dispositions du Concours de l'Exposition sont dues, il ne faut l'oublier, aux *productions indépendantes*, car, si l'on veut s'en souvenir, le projet de programme présenté par M. Lermusiaux à la Commission de l'Exposition, était tout bonnement la *copie des concours vieillies*, que le bon sens imposait de reléguer aux *Invalides*, en vertu de l'évolution que seuls les routiniers ignorent ou ne veulent connaître.

Mais cette tentative, qu'on entendait pourtant sacrer *définitive*, fut déjouée, d'où le programme nouveau, poudu bien à contre cœur, et hélas! ramené, à l'aide de subtilités dont ont été dupes bien des membres du Comité (pas ceux qui attendent des distinctions), aux lamentables errements qui ont jadis chassé du tir tant de bonnes volontés à la fin lassées par la tonte dont elles étaient l'objet pour le profit de quelques maîtres, tante qui n'a pourtant jamais brillé autant qu'on va le voir à Satory, ces jours-ci.

Mais Dieu veuille que cette fête — *roulée telle pour servir d'apothéose au Règne qui se termine*, — régné qui fut la protection du Tir artistique et la chasse au Tir militaire, au Tir pour tous — n'entraîne pas, par l'imposition de la malencontreuse plaquette bronze argentée (*à quinze cents classements*), de nouvelles et nombreuses défections dans les rangs actuels des tireurs, alors que l'administration du Concours, avec une assurance qui en imposerait si on ne connaissait l'attelage, sert aux lecteurs du *Tir National* (du 14 juillet) la finale ci-après:

« Il y a bien une ombre légère au tableau: l'éloignement du camp de Satory! Mais il y a lieu d'espérer que les tireurs habitués, les vaincus, sauront semer autour d'eux la bonne parole, et qu'ils feront tous leurs efforts pour décider les hésitants et les indifférents, afin de les amener à concourir.

« Quand ces nouveaux venus se seront vus classés à la suite d'un peu d'application dans leur concours, quand ils se seront rendu compte de l'importance que pourrait avoir pour le pays une instruction de tir plus développée et plus répandue, ils n'hésiteront plus à se faire inscrire dans les Sociétés de tir de leur localité, pour en suivre les exercices en vue des futurs concours nationaux. Ce seront autant de tireurs gagnés!

« C'est là d'ailleurs le véritable objectif de nos concours nationaux, et en particulier de celui de 1900.

« Nul doute qu'il n'atteigne complètement son but ».

N'est-ce pas qu'on les croirait convaincus? Pendant que les balles sifflent si nous chançons!

La Plaquette de bronze argenté

Où vas-tu, guidonnette,
Si loin de la maison?
Conquérir la Plaquette
Qui trouble ma raison!
On la dit argentée
Et pour rien à cent sous!
Mais me l'a-t-on vantée,
Dites, qu'en savez-vous?

Je ne puis guère en dire,
N'ayant pas vu l'objet,
Mais je m'offre de rire
Sur ce plaisant sujet!
Meltons, en somme ronde,
Le métal à deux sols;
Et je la vois gironde,
Sous ses airs espagnols!

Ainsi, cette plaquette,
Dont on parle partout,
Que l'on dit si coquette,
Pour vous, c'est rien du tout!
Si l'on voulait la vendre,
On en aurait combien?
Pardon! Veuillez m'entendre,
Et lu comprendras bien!

Te vois-tu donc, ma chère,
Récouter, par guignon,
— Crois-le, je n'exagère —
Dix plaquettes! Cré nom!!
Qu'en ferais-tu? Ma tante,
Tu sais, ne prête pas
Sur le cuivre; et la rente
N'en fait, non plus, grands cas!

Où vas-tu, guidonnette,
Si loin de la maison?
Regarder la plaquette
Qui trouble ma raison!
Mais si belle montée,
J'aimerais mieux cent sous!
Car on l'a trop vantée:
Je pense comme vous!

R. D.

COMMUNICATIONS

Concours de Société de Tir de l'Armée territoriale

Cette société donnera son vingt-quatrième Concours annuel les dimanches 12 et 19 août, de 8 heures du matin à 6 heures du soir, au Stand militaire du Grand-Camp.

Concours général (tous les tireurs admis, sociétaires ou non). — *Catégorie 1*, Fusil modèle 1886, distance 300 mètres, série de 5 cartouches, prix de la série 1 franc, munitions comprises. Nombre de séries illimité. Classement aux quatre meilleures séries additionnées; 40 prix: objets d'art, tableaux, soieries, médailles, etc...

Concours réservé (offert à tous les jeunes gens de 16 à 20 ans, n'ayant pas tiré au sort; sociétaires ou non). — Tir réduit au fusil modèle 1886 (système général Bonnet). *Catégorie 2*, distance 20 mètres, série de 5 coups. Prix de la série, 25 centimes, munitions comprises. Nombre de séries illimité; classement aux quatre meilleures séries additionnées, 20 prix.

Concours général (offert à tous les tireurs, sociétaires ou non, mais ayant plus de 20 ans). — Revolver, modèle 1892, *Catégorie 3*, distance 30 mètres, série de 6 coups. Prix de la série 75 centimes, munitions comprises, nombre de séries illimité. Classement aux quatre meilleures séries additionnées, 10 prix.

Concours réglementaire (officiers, assimilés, membres donateurs, élèves de l'Ecole de Santé militaire admis à la 1^{re} classe). *Catégorie 4*, fusil modèle 1886, distance 300 mètres. Deux séries gratuites de 5 cartouches tirées consécutivement. Classement à la meilleure par la multiplication des points par les balles mises en cible. Prix offerts par le ministre de la guerre.

Concours réglementaire (sous-officiers et soldats sociétaires, sapeurs-pompiers et élèves de l'école de tir admis à la 1^{re} classe). *Catégorie 5*, Fusil modèle 1886, distance 300 mètres. Deux séries gratuites de 5 cartouches tirées consécutivement. Classement à la meilleure par la multiplication des points par les balles mises en cible. Prix offerts par le ministre de la guerre.

Concours réglementaire (officiers et assimilés, élèves de l'Ecole de Santé militaire, sous-officiers et soldats sociétaires admis à la 1^{re} classe. Revolver modèle 1873. *Catégorie 6*, Distance 30 mètres. Deux séries gratuites de 6 cartouches à tirer consécutivement sur le même carton. Classement à la multiplication des points par le nombre de balles mises en cible. Prix offerts par le ministre de la guerre.

Demandez, au siège de la Société, le programme détaillé et le règlement du Concours.

☛ Dimanche, 29 juillet, au Stand de garnison, dernière journée des concours du mois et clôture des exercices.

Il est rappelé aux sociétaires qu'ils compléteront leurs tir réglementaires de l'année par des tirs gratuits au fusil modèle 1886, dans les conditions déjà indiquées.

Il n'y aura pas séance le 5 août. Le concours annuel aura lieu les 12 et 19 août.

Société de Tir de Lyon. — Dimanche 29 juillet, l'après-midi, tir aux cartons et concours au revolver libre réservés aux sociétaires.

Nota. — L'omnibus du stand part du pont Morand, rive-gauche toutes les heures, à partir de 14 heures.

Société des Tireurs du Rhône. — Ecole de Tir au Stand de la Doua. — Voici les principaux résultats de la séance du 15 juillet 1900.

1^{re} catégorie à 300 m.: Guillemard, Gervel.

2^e catégorie à 200 m.: Servant Marius, des Touristes Lyonnais; Cohendet des Touristes, Barde, Fayard, Giroud.

3^e catégorie, Tir réduit: Deroluet, Comte, Bellemain, Boucand, Bidand, Gourgue.

Pointage: Bigueune, Deroluet, Boucand, Blain, Jouve.

La prochaine séance aura lieu le dimanche 19 août 1900.</



CYCLISME

Championnats du Monde.

L'Union Cycliste Internationale fera courir les 12, 15 et 19 août 1900, sur la piste du Vélodrome du Parc des Princes (666 m.), les championnats du Monde, dont voici le détail :

Championnat du Monde professionnels (Vitesse 200 m.). — 1^{er} prix, médaille d'or, valant 1.000 fr.; 2^e prix, médaille d'or, valeur 500 fr.; 3^e prix, médaille d'or, valeur 300 fr. ou l'équivalent en espèces.

Championnat du Monde amateurs (Vitesse 200 m.). — 1^{er} prix, médaille d'or, 2^e et 3^e prix, médailles de vermeil.

Championnat du Monde professionnels (fond 100 kil.). — 1^{er} prix, médaille d'or, valeur 1.000 fr.; 2^e prix, médaille d'or, valeur 500 fr.; 3^e prix, médaille d'or, valeur 300 fr.; 4^e prix, médaille d'or, valeur 200 fr. ou l'équivalent en espèces.

Championnat du Monde amateurs (fond 100 kil.). — 1^{er} prix, médaille d'or, 2^e et 3^e prix, médailles de vermeil.

Match entre le champion du monde professionnel vitesse et le champion du monde vitesse amateur. Prix unique : médaille d'or.

Championnat du monde pour tandems (2.000 m.). 1^{er} prix : 2 médailles d'or valant ensemble 300 fr.; 2^e prix : 2 médailles valant ensemble 200 fr.; 3^e prix : 2 médailles valant ensemble 100 fr. ou leur équivalent en espèces.

Au programme de ces réunions sera ajouté un **Grand Handicap amateurs**, distance 1500 m., dans lequel seront engagés de droit tous les engagés du Championnat du monde amateurs.

1^{er}, 2^e et 3^e prix : objets d'art.

Aucun droit d'entrée ne sera perçu pour toutes ces courses.

Pourront seuls y participer les coureurs régulièrement engagés par leur fédération respective faisant partie de l'Union Cycliste Internationale. Les coureurs qui s'engageront directement devront être munis d'une licence de l'une des sociétés affiliées à l'Union Cycliste Internationale.

Les engagements devront être adressés à M. Desgrange, au Vélodrome du Parc des Princes à Boulogne-sur-Seine. Ils seront clos le 7 août à 5 heures du soir.

Entraînement. — Les coureurs prenant part aux deux championnats de fonds de 100 kil. amateurs et professionnels devront, justifier d'un entraînement suffisant aux commissaires de la course.

Ordre des courses Dimanche 12 août. — Eliminatoires et séries du Championnat du monde amateurs (2.000 m.). — Eliminatoires et séries du Championnat du Monde professionnels (2.000 m.). — Course de primes. — Championnat du Monde des tandems : séries, demi-finales et finale.

Mercredi 15 août. — Epreuve de repêchage pour le championnat du Monde professionnels. Demi-finales et finale du championnat du Monde amateurs (2.000 m.). Demi-finales et finale du championnat du Monde professionnels. Championnat du Monde amateurs (100 kil.).

Dimanche 19 août. — Course à pied professionnels sur 400 m. séries et finale. Championnat du Monde de 100 kil. professionnels. Match pour le titre de champion du monde entre le professionnel et l'amateur. Grand handicap amateurs 1500 m.

Fête d'été du Cyclophilie Lyonnais.

Dimanche dernier cette importante société cycliste donnait sa fête annuelle à Charbonnières. Avec le nombre croissant de ses membres et de ses amis, cette fête prend chaque année une importance telle que le succès et la gaieté ne font qu'affirmer. La plupart des membres du Cyclophilie avaient répondu à l'invitation de leur dévoué président et les membres du Moto-Club, dont nous avions annoncé la participation, s'étaient trouvés au rendez-vous.

A cette occasion, le Cyclo faisait courir son championnat de chauffeurs sur le parcours de Lyon-Lozannes-L'Abrès-Lentilly-Le Méridien.

Cette réunion générale a eu lieu à 8 heures au siège, et de la le départ en autos, tris, bicyclettes et mails-coach avec accompagnement de la Fanfare du Cyclo. C'est à 9 heures que le départ pour le championnat des chauffeurs est donné au pied de la chapelle de Brannage. Voici les résultats :

Tricycles : Brunier (champion).
Voitures : Boile, David (champion).
Voitures automobiles : Lambrechts (champion).

Grandes voitures : J. Rival (champion).

Lara, le favori dans la catégorie des tricycles, est parti dans la montée de Champagne à une vitesse extraordinaire ; à quelques kilomètres de l'arrivée il avait une avance de plus de 20 minutes, mais malheureusement sa came d'allumage s'est brisée et il n'a pu finir le parcours.

M. L. Rival, avec sa voiturette, avait également une grande avance, lorsqu'une borne de ses accumulateurs s'est cassée.

MM. J. Rival et Bouchard sont partis à la remorque de L. Rival, tandis que MM. Pégeud et Déchaux allaient chercher Lara afin que les *pannés* puissent assister au banquet qui a eu lieu à midi au Casino de Charbonnières.

Au champagne, M. Terrasse, le président, porte un toast aux dames, aux champions et au Moto-Club, la jeune et si active société de chauffeurs, M. L. Rival, vice-président du Moto-Club, lui répond en quelques mots fort bien tournés.

M. Mazoyer parle au nom des Touristes Lyonnais.

Puis on se répand dans le parc où commencent les divers jeux dont voici les résultats des principales épreuves :

Concours de boules. — Le championnat revient à la quadrette Terrasse, Paulard, Cruziat et Spenk.

Au tir aux pigeons la poule est gagnée par M. Lhoste.

Au tir à la carabine Floberl réservé aux dames : 1^{re} Mme Terrasse, 2^e Mme Francillon.

Dans les jeux d'adresses à bicyclette, M. Berthéas fils se classe premier, M. Terrasse fils second.

Le soir, après un dîner froid, chacun se retire enchanté d'une charmante journée.

N'oublions pas M. Victoire, le sympathique artiste photographe qui a pris plusieurs groupes, d'ailleurs fort réussis, qui perpétueront le souvenir de cette fête.

Touring-Club de France. — L'Annuaire spécial de l'Automobile vient de paraître. Les membres du

B. C. F. de la région lyonnaise pourront s'inscrire (1 fr.) ainsi que l'Annuaire de 1900 (1 fr.) et l'Annuaire des Pays Étrangers (1 fr. 50) au local du Club à Lyon, 21 rue de l'Arbre-Sec, sur la présentation de leur carte de sociétaire.

U. V. F.

(SECTION DU RHONE ET DU SUD-EST.)

Challenge sur Route.

Le comité décentralisateur de l'U. V. F. (Rhône) organise, pour le 5 août, une course sur route (50 k.) ouverte aux Sociétés du Rhône et Sud-Est, affiliées à l'U. V. F. U. S. F. S. A. et F. C. A. F. qui se courra par équipes de six coureurs amateurs, dont les quatre premiers compteront seuls pour le classement, et à cette occasion le comité de l'U. V. F. offrira un bel objet d'art qui sera sous la garde, pendant un an, de la société qui l'aura gagnée, et si, au bout de trois années consécutives, le même club vient à remporter la victoire, l'objet d'art lui appartiendra définitivement. Les noms des sociétés victorieuses sont gravés sur le socle. Voici de nouveau l'U. V. F. qui encourage ses sociétés affiliées aussi espérons-nous les voir s'engager nombreuses pour ce beau challenge, qui se fera avec entraîneurs humains seulement. Voici les départements compris dans le Sud-Est : Rhône, Loire, Saône-et-Loire (Mâcon et Charolles), Ain, Isère (Vienne), Haute-Loire, Ardèche et Puy-de-Dôme. Sous peu, nous donnerons l'itinéraire de la route. Les engagements, cinq francs par équipe, sont reçus chez M. Clément, 2, cours Gambetta, à Lyon.

Les présidents ou secrétaires des sociétés sont priés d'indiquer les noms de leurs coureurs et leurs numéros de licence.

Distribution des Brevets de l'U. V. F.

Jeu, 2 août prochain, à 9 h. du soir, au café Grüber, place des Terreaux, aura lieu la distribution des « Brevets » de 100 k. de l'U. V. F. Les Unionistes et affiliés sont priés d'être exacts et devront se munir de leur carte d'Unioniste ou d'affilié pour retirer leurs prix.

On pourra également, à cette réunion, retirer les licences d'amateurs.

Les Douanes et l'U. V. F.

Tout cycliste voulant excursions à l'étranger, devra, avant de quitter la France, faire plomber sa machine à la douane et conserver intact le plomb, jusqu'à son retour en France. Cette formalité du plombage s'accomplit gratuitement dans tous les bureaux de douane française.

Toute machine doit être pourvue d'un numéro de fabrication, qu'il est indispensable de reproduire sur la carte de sociétaire.

Les membres de l'Union Vélocipédique de France qui se rendent en Angleterre, en Allemagne, en Danemark, en Luxembourg, dans les Pays-Bas, en Suède et Norvège, n'ont aucune formalité à remplir pour le passage de leur machine. Toutefois, les douanes d'Alsace-Lorraine exigent les formalités du passavant et la consignation des droits (environ 4 fr.) ; ceux-ci sont remboursés à la sortie à condition qu'elle s'effectue par le même bureau qu'à l'entrée.

Les Unionistes qui se rendent en Belgique, en Italie et en Suisse sont admis à bénéficier d'un régime de faveur consistant dans la libre entrée et sortie de la machine sur simple présentation de leur carte de sociétaire, à condition que cette carte soit pourvue des renseignements suivants :

1^o Le signallement de la machine (genre, marque de fabrique et numéro).

2^o La signature du sociétaire légalisée par l'autorité municipale ou visée pour certification matérielle par le commissaire de police (pour la Belgique cette légalisation n'est pas exigée).

3^o Sa photographie, oblitérée par sa signature.

Dans tous les pays mentionnés ci-dessus, il faut à l'entrée déposer des droits qui sont remboursés à la sortie. Aux Etats-Unis seuls, les droits ne sont pas remboursés et restent acquis.

DIJON. — Course Nuits-Cîteaux-Dijon (55 kil.). La course annuelle sur route organisée par le Racing-Club Bourguignon, qui, par son activité, chaque jour affirme sa vitalité parmi nos clubs dijonnais, aura lieu le 26 août, sur la route classique bien connue de Dijon-Nuits-Cîteaux-Dijon. Cette épreuve a lieu comme les années précédentes, avec entraîneurs, et est ouverte aux amateurs de l'U. S. F. S. A. et de l'U. V. F. L.

Le départ sera donné à 7 heures du matin route de Beaune. Deux contrôles, à Nuits et à Cîteaux seront installés par le R. C. B. L'arrivée aura lieu au Vélodrome du Parc.

Des prix superbes seront offerts aux premiers arrivants.

Les engagements sont reçus par M. Lachat, café « Américain », 5, rue Lamoignon, Dijon.

La course sur route du R. C. B. (46 kilomètres). — Le Racing-Club Bourguignon organise encore pour la fin d'août, une autre course sur route de 46 kil., avec entraîneurs. Cette épreuve qui a lieu depuis 1895 obtient toujours beaucoup de succès. Sous peu nous en reparlerons.

MACON. — Championnat de Saône-et-Loire. — Les 100 k. de l'U. V. F. — L'Union Vélocipédique de France organise à Mâcon une course de bicyclettes de 100 kilomètres pour le 12 août prochain. Tout cycliste qui terminera le parcours en moins de 5 heures aura droit gratuitement au brevet de l'U. V. F., constatant sa performance. De nombreux prix seront distribués aux premiers.

Adresser les engagements accompagnés du droit de 1 franc pour les Unionistes et les membres du Vélo-Club Mâconnais et de celui de 3 francs pour les indépendants, à M. Toussaint, 1, rue de l'Indépendance, Mâcon.

Voilà une belle épreuve en vue pour laquelle de nombreux coureurs se préparent à l'heure actuelle et qui obtiendra un grand succès. Le sport se réveille à Mâcon.

ANNECY. — Dimanche dernier, le Vélo-Club d'Annecy a fêté le 12^e anniversaire de sa fondation. A 8 h. du matin a eu lieu la course annuelle de championnat qui s'est effectuée sur la route d'Annecy à Faverge avec retour, sur 50 kil. Les coureurs étaient peu nombreux. Le jeune Séverin est arrivé premier avec 1 h. 19. Il a été suivi de près par Plasson qui a couvert en 1 h. 26. Séverin a été déclaré champion pour 1900-1901. A midi les membres de la Société, en compagnie de nombreux invités, se sont rendus au Grenier, par le bateau de l'hôtel Beau-Rivage, où un magnifique banquet leur a été servi. Un entrain des plus communicatifs a égayé la soirée qui a pris fin au milieu des chansons.

VALENCE. — La Société Valence-Vélo fera courir son championnat de demi-fond, demain dimanche, 29 juillet, à 5 h. du matin, sur le parcours Valence-Loriol, Le Pouzin et Valence. Les tris à pétrole étant autorisés il y aura du sport ce jour-là si l'on en juge par la quantité et la qualité des coureurs engagés. La lutte doit être circonscrite entre Mortreux, Toutine et Duferre. Toutine est actuellement en possession de tous ses moyens il sera supérieurement entraîné et a bien des chances de se classer premier.

Le Grand Prix de Genève.

A l'occasion de ses courses annuelles réservées à ses membres, le Syndicat des Coureurs Suisses organise au Vélodrome de la Jonction plusieurs courses internationales ouvertes aux amateurs pour le dimanche 19 août. Voici du reste le programme :

I. **Course d'ouverture.** — Scratch, 1200 mètres. Réservée aux coureurs professionnels, membres du Syndicat. Prix : 150, 100 et 50 francs.

II. **Course d'amateurs.** — Scratch, 1200 mètres. Réservée aux coureurs amateurs, membres du Syndicat. Prix : Médailles.

III. **Grand Prix de Genève (Internationale bicyclette, 1200 mètres, à l'américaine).** — Prix : Francs : 2000, 1000, 500.

IV. **Prix du Syndicat.** — Internationale, 10 kil. avec entraîneurs. Prix : 300, 200 et 100 francs.

Prix du Kursaal. — Course de motocycles. Internationale 10 kil. Prix : 200, 100 et 50 francs.

VI. **Course à pied.** 400 mètres. Prix : Médailles. N.-B. — Vu le programme très chargé, les séries des courses I et II se disputeront le jeudi 12 août, à 6 heures après-midi, au Vélodrome.

Les engagements seront définitivement clos le mercredi 15 août à midi. Prière de les adresser à M. A. Vassalli, président du S. D. C. S., rue Gevray ou à M. F. Portier, secrétaire, rue Voltaire, 12, à Genève. Les coureurs non syndiqués devront accompagner leur engagement du droit de 5 francs pour toutes les courses internationales (y compris la course de motocycles).

Le droit d'engagement pour la course à pied est de 1 fr.

Tout coureur, cycliste ou motocycliste, devra être muni d'une licence reconnue. L'engagement implique la présence au poteau, sous peine de disqualification.

Cyclistes Lyonnais

M. Terrasse, 7, avenue des Ponts, vient d'acheter chez Rival et Bouchard une divine bicyclette Métropole (roulière).

M. Morin, propriétaire à Grigny, est en possession depuis cette semaine d'une bicyclette Métropole modèle Perfecta.

Essence de Pétrole Spéciale
MARQUE DÉPOSÉE
BENZO-MOTEUR
POUR
Moteurs et Automobiles

Nos Chauffeurs Lyonnais

Encore un débutant : M. Missol, associé de M. L. Saune, fabricant de cravates, rue des Capucins, vient de commander à MM. Rival et Bouchard une voiturette La Merveilleuse avec moteur Asler de 3 chevaux 1/2, refroidissement par eau, livrable fin août.

M. Jacob, du M. C. L., avec son nouveau tricycle Perfecta, moteur Soinin, de 5 chevaux, a fait le parcours de Lyon à Grenoble en 1 h. 50 min.

Avec de pareilles vitesses le championnat du M. C. L. sera, je crois, chaudement disputé.

Dans la région : M. Chavart, directeur Agence Stéphanoise, vient de faire l'acquisition d'un superbe quadricycle Perfecta, moteur Buchet, de 4 chevaux.

M. Pont, propriétaire du café des Voyageurs, à Vienne, est en possession depuis quelques jours d'un tricycle Perfecta, moteur de Dion, 2 chevaux 1/4.

Nous prions nos chauffeurs et cyclistes de bien noter la nouvelle adresse de MM. CHRYST, MEDECT et Co, 1, place d'Helvétie, 4-6, avenue de Noailles. — Agent des premières marques de Cycles et Automobiles.

COURSES A PIED

Les Grands Prix du Racing-Club Bourguignon

Dimanche dernier, à Dijon, le Racing-Club Bourguignon a donné au vélodrome du Parc sa deuxième réunion annuelle des Grands Prix de Courses à pied et de vélocipédie.

Cette réunion a obtenu un succès sans précédent et les organisateurs n'avaient rien négligé. Quant aux prix offerts, ils étaient magnifiques et jamais aucune réunion, à Dijon, n'a présenté un ensemble de récompenses de telle valeur.

Une chaleur véritablement tropicale n'a cessé de gêner quelque peu nos coureurs toute la journée. Mais le public, très nombreux, applaudissait et encourageait, comme ils le méritaient, les participants des différentes épreuves, aux sons entraînants de la musique de l'Estendard Dijonnais.

A regretter, toutefois, le mauvais état des pistes de courses à pied gênant beaucoup les coureurs.

Les épreuves, très disputées, ont donné lieu à de jolies luttes. Dans le 100 m. la finale a été enlevée par Dardenne devant Decolonne à une poitrine ; le scratch Doyen a fait une course superbe finissant à 0 m. 50 du gagnant, mais il lui était vainement impossible de rattraper les limitins trop lâchés.

Le 400 m., par contre, lui a fourni l'occasion d'une belle victoire, battant Belin, le champion du Sud-Est. Ce dernier, par contre, nous a confirmé sa qualité dans le Grand-Sleep qui l'a enlevé aux applaudissements du public. Joanne a gagné le saut à la perche, comme on s'y attendait. A regretter les abstentions des clubs de Lyon et d'un certain nombre des membres de l'Union Sportive Dijonnaise.

La matinée. — A 9 heures et demie se sont disputés au vélodrome les séries éliminatoires du prix G. Richard et des séries cyclistes.

Prix G. Richard. — 1^{re} série : 1. H. Doyen (scratch), U. S. D. ; 2. Joanne (150), R. C. B. ; N. P. Durin, Guignard, gagnés de 3 m.

2^e série : 1. Dardenne (4, 50), R. C. B. ; 2. Mairet (1), R. C. B. N. P. Bertho, Pinsonnaux, gagnés de 2 m. 50.

3^e série. — 1. Decolonne (9, 50) ; 2. Angot (6), N. P. Dargange, Baudel, Arnaud, gagnés facilement.

Finale des seconds. — 1. Mairet (1) ; 2. Joanne (1, 50) ; 3. Angot (6). Gagnés facilement.

L'après-midi. — A 3 heures, la réunion de l'après-midi a commencé sous une chaleur torride, devant un nombreux public.

Prix Georges Richard. — Course plate 100 m. handicap interclub. **Finale :** 1. Dardenne, R. C. B. (4 m. 50) ; 2. Decolonne, R. C. B. (9 m. 50) ; 3. H. Doyen, U. S. D. (scratch) ; N. P. Mairet, R. C. B. (1) ; Joanne, R. C. B., 1 m. 20. Gagné d'une courte poitrine, même d'après le 2^e au 3^e. Temps 11" 4/5. Jolie course du scratch qui parvient à finir très près du limitin beaucoup trop lâché. Le terrain un peu défoncé et très sec a désavantagé les coureurs.

Prix Lucien Richard. — Course plate 400 m. handicap interclubs : 1. H. Doyen U. S. D. ; 2. Belin, A. C. B. ; 3. Baudel R. C. B. (22) ; 4. Bertho, R. C. B. (20) ; N. P. Guignard, R. C. B. ; Dodel, R. C. C. ; Bertrand, R. C. B. ; Dardenne, R. C. B. ; Géma, Mairet, R. C. B. ; Pinsonneau, R. C. B. ; Joly, R. C. B. ; Laplanche (23), R. C. B., etc., 18 partants Temps, 57".

Cette épreuve a été très intéressante, les deux scratchs, Doyen et Belin sont partis très vite et ont aussitôt rattrapé les limitins placés à 45 m. Doyen entre le premier dans le dernier virage et après une jolie ligne d'arrivée conserve l'avantage. Vu le mauvais état de la piste, entièrement de gros sable peu propice aux sautiers à pointes, le temps de l'épreuve s'en est ressenti.

Grand-Sleep-Chase 2.000 m. handicap interclubs : 1. Belin, scratch, R. C. B. ; 2. Jacqueline (60) R. C. B. ; 3. Bourreau (40), R. C. B. ; 4. Del Brenière R. C. B. (200) ; 5. Perchel, R. C. B. (180) ; 6. Pinsonnaux (30), R. C. B. ; N. P. Dardenne, Laplanche, Angot, Bouchacourt, Guignard, Joly, Bertrand, Dodel, Boulton, 18 partants. Temps : 7' 17" 1/5. Epreuve très intéressante et surtout très curieuse, baine de pieds inévitables. Le scratch a fait une belle course, mais a été fortement inquiété sur la fin par Jacqueline dont la course est à signaler.

Le temps est relativement bon, si l'on tient compte de l'état du terrain et de la chaleur.

Prix Moser-Consul Suisse. — Concours de saut à la perche scratch : Joanne (2 m. 65), R. C. B. ; 2. A. Mairet (2 m. 55), R. C. B. Cette épreuve n'a réuni que deux concurrents qui ont réussi de jolis sauts. Joanne nous a paru moins en forme que l'an dernier ; quant à Mairet, nous l'avons trouvé en progrès. Ce concours, faute de concurrents, n'a pas présenté tout l'intérêt qu'on aurait pu en attendre.

Consolation. Prix Fournier Faucher, maire de Dijon. — 600 m. scratch : Temps, 1' 42". 1. Mairet, R. C. B. ; 2. Bouchacourt, R. C. B. ; N. P. Dodel, R. C. C. ; Guignard, R. C. B. ; Laplanche, R. C. B. ; Bertrand, Boulton, etc. ; Armand, R. C. 12 partants, B. Gagné de loin, le 2^e à un mètre du 3^e.

Le jury était ainsi composé : président, M. Gaudot ; vice-présidents, docteur Bidaut et M. Jacquier-Randy ; chronométreurs, MM. Poillot et Berthel ; starter, M. Berin ; juge arbitre, M. Lachat. Voici les résultats des courses cyclistes :

Prix des Généraux 1.000 m., scratch. — Finale : 1. Siruge (R. C. B.) ; 2. Charlton (R. C. B.), gagnés d'un quart de roue. N. P. : Védérine (R. C. B.) et Belgit (R. C. B.). T. : 4 m. 31 s. 3/5.

Prix Edme Plot, 900 m. handicap. — Finale : 1. Ravot (U. V. F.) (25) ; 2. Renaut (A. C. D.) (50) ; 3. Siruge (R. C. B.) (scratch) ; 4. Chapuis (R. C. B.) (10). T. : 4 m. 16 s. 2/5.

Prix Gaston Liégarde, 25 kilom. avec entraîneurs. — 1. Siruge (R. C. B.) ; 2. Charlton (R. C. B.) ; 2 tours ; 3. Chapuis (R. C. B.) ; 4. Pelletier (R. C. B.) ; 5. Lebaut (R. C. B.). T. : 32 m. 44 s. 4/5.

Prix des Grands Magasins de la Ménagère, 2.000 m., consolation. — 1. Belgit (R. C. B.) ; 2. Job (R. C. B.) ; 3. Puget (R. C. B.). T. : 2 m. 28 s. 3/5.

Course d'honneur, prix du Président. — 1. Siruge (R. C. B.) ; 2. Charlton (R. C. B.), à un pneu ; 3. Ravot (U. V. F.). T. : 4 m. 28 s. 1/5.

A 5 h. 1/5 la réunion a pris fin et la distribution des prix a eu lieu à 6 h. au siège du R. C. B., Café Américain. Après quelques paroles de remerciement de MM. Lachat et Berlin, le vice-président, M. Jacquier-Randy a procédé à l'appel des vainqueurs, dont les noms ont été salués par des bans plusieurs fois répétés.

La fête de nuit au Vélodrome avec le concours de la Fanfare de Dijon et l'Estendard Dijonnais a produit un bel effet. Le Vélodrome illuminé en entier a permis aux danseurs et danseuses de prendre part au bal champêtre qui a succédé aux concours de cycles fleuris. A signaler pour ce concours le 1^{er} prix de bicyclettes remporté par Bavaut et le 1^{er} des tandems, Pallegoin-Mairet. Cette fête s'est terminée à une heure très avancée. C'est un véritable succès qui fait grand honneur au Racing-Club Bourguignon.

Grands prix du Racing-Chalonnais.

La réunion que le Racing-Club Chalonnais organise pour le dimanche 5 août prochain à 2 h. 1/2 précises, sur son terrain Prairie Saint-Cosme promet d'avoir un réel succès. En effet, vu la proximité et le peu de frais que nécessite ce déplacement, de nombreux Lyonnais ont l'intention de participer aux courses à pied auxquelles aucune autre réunion ce jour-là ne vient faire concurrence. Voici le programme officiel de cette journée :

1^o **Séries du 100 m. plat** handicap ; 2^o **Saut en hauteur** scratch ; 3^o **Finale du 100 m. plat** ; 4^o **Lancement du poids** scratch ; 5^o **400 mètres plat** handicap ; 6^o **Saut à la perche** scratch ; 7^o **1500 mètres plat** scratch ; 8^o **110 mètres haies** handicap ; 9^o **Lutte à la corde** ; 10^o **1200 mètres Steeple-Chase** handicap.

Les engagements aux prix de 1 fr. par course au concours et 3 frs. par équipe de lutte à la corde seront reçus à l'adresse de M. Fareet, secrétaire général, 34, rue Denon, à Chalon-sur-Saône, jusqu'au 1^{er} août inclus. On est prié de donner quelques renseignements sur les performances. La piste est tracée sur une pelouse d'herbe.

Course annuelle des 16 kilomètres du Stade Lyonnais.

Dans une de ses dernières séances, le Comité du stade Lyonnais a décidé que l'épreuve sur 16 kilomètres, fondée par le Philéas-Club Lyonnais, serait courue le 2 septembre prochain. Nous devons faire connaître aux coureurs que le parcours est le même que l'an dernier, c'est-à-dire Lyon-St-Priest

et retour. Nous parlerons de cette course de fond qui promet d'être fort disputée.

Les championnats de l'U. S. D. — Demain à Larrey sur le terrain du Grand Pré, l'Union Sportive Dijonnaise fera courir ses championnats annuels de courses à pied et concours athlétiques à 3 heures du soir. Voici le programme de ces championnats :

1^o 100 m. scratch par série ; 2^o lancement du poids ; 3^o 400 m. scratch ; 4^o saut en longueur ; 5^o saut en hauteur ; 6^o 800 m. scratch ; 7

..... C'est ça que plusieurs Voironnais de l'U. A. V. ont chargé (sic) de vous dire. Vous êtes prévus et comptés, car chez nous un homme prévient en vaut deux.

Un unioniste voironnais dirigeant (sic) de l'U. A. V. Avez-vous saisi bon lecteur ? Et, après cela, vaut-il la peine d'épiloguer ? Ce serait perdre son temps bien inutilement tout comme de remercier le dirigeant (style voironnais) de l'honneur qu'il me fait en lisant mes compléments.

Où l'excès de chaleur, ou la trop forte dose de sentiment unioniste dont semble imbu mon contradicteur lui ont fait perdre la boule. C'est probablement pour cela que nous n'entendons plus parler de l'U. A. V.

La miniserie du Voironnais me laisse absolument froid et, par ces temps caniculaires, la chose est assez appréciable.

Lorsque j'ai écrit mes récents articles sur Voiron je croyais les membres de l'U. A. V. gens assez intelligents pour ne point s'en formaliser outre mesure, de m'apercevoir, aujourd'hui, qu'ils sont loin d'appartenir tous à cette catégorie d'humains. Le fait, en soi, ne peut qu'être profondément regrettable.

Noël MABLE. — C'est demain qu'a lieu à Uriage-les-Bains, la première grande réunion de la saison.

L'organisation de cette manifestation sportive a été confiée à l'Union Cycliste Grenobloise et au Comité Régional des Alpes. Le Vélo-Club Grenoblois qui, jusqu'ici, avait été le grand manitou de la réunion, a, cette année, en ne sait au juste pour quelles raisons, décliné l'honneur de l'organiser.

Outre les courses cyclistes ordinaires, régionale et internationale, le programme comprend de très intéressantes épreuves de courses pédestres sur 100 m., 800 m., 1.500 m., ainsi qu'un concours de lutte à la corde.

Toutes les sociétés des Alpes et du Sud-Est ont été invitées à prendre part à cette journée sportive, qui promet un grand succès auprès des nombreux baigneurs de notre charmante station balnéaire.

Noël MABLE. — Lucien Tissot, vice-président et fondateur du Stade Grenoblois, ex-champion du saut en hauteur de la région du Sud-Est, est, depuis l'année dernière, l'heureux père d'un gentil baby musclé comme pas un et qui n'attend que l'occasion pour se révéler aussi fameux trois-quart que l'est son paternel.

Le Stade tout entier a acclamé la venue de ce membre très actif et Noël Mable, délaissant pour une fois ses fameuses rosseries, assalut en rimes bien sonores l'apparition du nouveau stadiste.

Nous extrayons la finale de cette pièce de vers :

Tout en félicitant et Monsieur et Madame
Du lieu en eux de cette nouvelle amie,
Messieurs, saluez tous bien nos vice-zé
Qui nous montre si bien ses qualités d'artiste ;
Après avoir fondé ce club très diligent
Il nous prouve aujourd'hui qu'il sait « fondre » un stadiste

Nous sommes très heureux de joindre nos félicitations, à celles des stadistes grenoblois et de saluer, nous aussi, le joyeux avènement du futur champion du saut en hauteur de la région des Alpes.

Préservatif contre l'insolation
Guérir le mal est très bien; le prévenir c'est encore mieux. Voici un moyen que nous trouvons dans le Touring-Club.

Un de nos sociétaires nous communique l'avis ci-dessous : « Ayant lu, il y a quelques mois, dans l'Illustration, le récit des expériences curieuses faites par un physiologiste sur les effets de l'insolation et leur paralysation possible par interposition de voiles rouges, voilà six mois que je ne sors pas au grand soleil sans me couvrir la tête d'un morceau de taffetas rouge (de l'andrioupe peut tout aussi bien faire).

Or, j'ai pu constater que de la sorte l'effet le plus fâcheux du soleil sur le cerveau : lourdeur comateuse, mal de tête est complètement annihilé. Essayez ou faites essayer, cela en vaut la peine, je vous assure, et peut-être le plus grand service aux cyclistes, alpinistes, etc.

Voilà qui justifie bien l'emploi du fez par les Turcs, les Égyptiens, etc.

LUDUS PRO PATRIA

Poésie de J. ROSOOR — Musique de Jehan ROLAND

Ah ! qu'il est beau de voir la force et la jeunesse
Déployer leur vigueur en de communs efforts !
Nerfs d'acier, bras de fer exercés sous la coupe
En ces tournois qui font plus virils et plus forts !
Pour se montrer toujours ce qu'un homme doit être,
Il faut une âme saine en un corps vigoureux.
L'archer qui tend son arc aime à bien le connaître
Pour mieux atteindre ce qu'il veut.

Vous êtes, jeunes gens, l'espoir de la Patrie,
Vous saurez la défendre à l'heure du danger,
Chacun de vous se doit à sa mère chérie.
Que vos bras restent forts pour la mieux protéger.
Ne dégoûtez pas dans une paix oisive,
La rouille couvre tôt un fer sans entretien.
Plus la jeunesse est forte, industrieuse, active,
Plus son idéal est le bien.

Lorsque dans la mollesse au sein de ses victoires
Rome un jour s'endormit, c'en fut fait de son nom.
L'Univers, qu'elle avait tout rempli de ses gloires,
La vit perdre à jamais son illustre renom.
Toujours un peuple veut ce que veut sa jeunesse,
Sa vigueur se mesure à celle de ses fils ;
L'arbre est beau de verdure, même dans la vieillesse,
Quand il voit ses bourgeons remplis.

Honneur à vous, intrépides athlètes,
Ceints de lauriers si dignement conquis !
Chantez les héros de nos fêtes,
Et gloire à nos vaillants amis !

BIBLIOGRAPHIE

Instructions pour la fondation et l'organisation des Sociétés de tir. — L'Union des Sociétés de tir de France vient de faire paraître un nouveau volume : Instructions pour la fondation et l'organisation des Sociétés de tir et la construction des stands, offrant tous les renseignements nécessaires à la constitution et au fonctionnement des Sociétés de tir, tous ces renseignements mis à jour suivant les plus récentes instructions ministérielles. Voici le résumé des instructions ministérielles dans ce volume : constitution de Sociétés de tir ; modèles de statuts divers ; modèle de règlement ; formalités à remplir, vis-à-vis de l'autorité préfectorale, pour la constitution d'une Société, pour la construction d'un stand, et pour obtenir de l'Etat des armes et des munitions ; instructions ministérielles sur l'organisation et le fonctionnement des Sociétés de tir ; cession de fusils modèle 1886 et de mousquetons modèle 1892, de revolvers et de carabines modèle 1892 ; carabine scolaire La Française. Modèles de demandes d'armes et de munitions ; transports des tireurs au tarif réduit.

L'organisation, du rôle et des institutions de l'Union des Sociétés de tir de France : Statuts, conseil d'administration, délégués, mission et attributions des délégués, historique, statut et règlement intérieur de l'Union ; règlement des brevets de tir, des records nationaux ; programmes des championnats de France, de la jeunesse et des écoles primaires, des lycées et collèges et des écoles supérieures ; instruction ministérielle relative aux exercices de tir dans les écoles primaires ; Sociétés scolaires de tir ; responsabilité des instituteurs ; tarif des prix de tir de l'Union ; munitions pour Sociétés de tir ; construction, installation et aménagement des stands de tir réduits et à longue portée.

Cet ouvrage est envoyé gratuitement sur demande adressée à l'Union des Sociétés de tir de France, 2, passage des Petits-Pères, Paris.

POUR VISITER L'EXPOSITION

Six jours à Paris : 145 francs.

De toutes parts, nos abonnés nous signalent la façon odieuse dont ils sont exploités par les hôteliers et les restaurateurs parisiens. Ils n'ont qu'un moyen de se soustraire à cet abus : c'est de régler eux-mêmes, et par avance, leur budget et de souscrire à nos Carnets de séjour à l'Exposition.

Prix du carnet de 6 jours : 145 fr.

Nos carnets assurent les avantages suivants :
1° Un courrier de l'Agence Desroches les attend à la gare d'arrivée et les conduit en voiture à l'hôtel ;
2° Pendant 6 jours, ils ont droit à une chambre confortable ;
3° Les petits déjeuner leur sont toujours servis dans les hôtels où ils sont installés ;
4° Les déjeuners et dîners sont servis, au gré des voyageurs, à l'Exposition ou dans des restaurants du centre de Paris ;
5° Six entrées à l'Exposition sont remises à chaque porteur de carnet ;

6° Deux soirées aux spectacles de l'Exposition, ou, au gré du voyageur, Un fauteuil au Théâtre-Français.

7° Une visite d'ensemble de Paris en voiture à lieu trois fois par semaine, de telle sorte que nos abonnés, quel que soit le jour de leur arrivée, puissent y prendre part.

Hôtels. — L'Agence Desroches est en mesure de réserver les chambres destinées à nos abonnés dans différents quartiers de Paris. Bien que chaque personne ne puisse désigner formellement l'avance l'hôtel ou le quartier qu'elle désire occuper, il est cependant tenu compte, avec le plus grand soin, des préférences exprimées.

Parmi les hôtels et maisons de famille rattachés à l'Agence Desroches, nous citons :

Quartier du centre (faubourg Montmartre, grands boulevards). — Hôtel de Jersey, hôtel Kléber, hôtel Desroches n° 1, Grand-Hôtel de Paris-Nice, hôtel d'Angoulême, hôtel du Pavillon, hôtel d'Orstende, Quartier de l'Exposition. — Hôtel Desroches n° 2, Passy-Villa, hôtel de la Marine et des Colonies.

Quartier rive gauche (grandes facilités de transport par les bateaux). — Hôtel de France et de Lorraine, hôtel des Saints-Pères, hôtel du Pas-de-Calais, hôtel du bon La Fontaine, hôtel du Vatican, hôtel du Sénat.

De plus, dans chaque quartier, l'Agence Desroches dispose d'un grand nombre de maisons particulières et appartements meublés.

Restaurants. — Champs-de-Mars : restaurant de l'Europe. — Invalides : restaurant du Vieil Arles.

Dans Paris : restaurant Lecœur, rue Richelieu ; restaurant Universel (grands boulevards).

Spectacles. — Nos abonnés, porteurs de carnets de la nouvelle série, ont droit à un fauteuil au Théâtre-Français ou à deux spectacles-alitrations de l'Exposition.

Parmi ces attractions, nous mentionnons :

Village suisse, stéréorama mouvant, théâtre Cambodgien, manoir à l'envers, grande roue, grand guignol, auteurs gais, cirque Palace, maison du rire, palais du costume.

Demandez les carnets et envoyez les fonds au Lyon-Sport, 63, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Les carnets sont valables pour toute la durée de l'Exposition.

Maisons Recommandées aux Sportsmen

MUSIQUE
PIANOS POUR LA CAMPAGNE
depuis 8 fr. par mois
B. BOUDON, 1, cours Lafayette, LYON

COIFFEURS

GRAND SALON RICHE
33, Rue de la République, 33
Le plus grand et le plus beau de Lyon
Coiffeur pour hommes et dames. — Salon indépendant pour dames. — Service soigné et à domicile. Soins hygiéniques et antiseptiques. Lavage au shampooing. — Séchage instantané.

GRAND HOTEL DES BEUX-ARTS
LYON
Ascenseur Téléphone 4-75
Maison très recommandée aux Sportsmen
Salles de Bains et de Douches — Éclairage électrique et Chauffage à vapeur

Automobiles + Motocycles + Cycles
SPORTMEN !!!
Allez visiter les nouveaux Magasins
RIVAT & BOUCHARD
15, rue du Bât-d'Argent, LYON
TÉLÉPHONE 19-95
GRAND CHOIX DE MACHINES DE TOUS MODÈLES
Voitures et Voiturettes DARRACQ
Motocycles PERFECTA
Voiturettes LA MERVEILLEUSE
MAGASINS : 19, rue du Bât-d'Argent
ATELIERS DE RÉPARATIONS : 37, boulevard du Nord
GARAGE DES TERREAUX : 8, rue Constantine

R. MOIROUD
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 31
Agence T. Cook Son
P.-L.-M.
BILLETS CHEMIN DE FER, NAVIGATION, CIRCULAIRES
délivrés de suite
COUPONS D'HOTEL

LA PRUDENCE
Commerciale et Foncière
Société d'Assurances Mutuelles
Garantit les Familles contre les conséquences de la FAILLITE
et de la DÉCONFITURE
Assure contre :
L'ACCIDENT — LA MALADIE — LA VIEillesse — LA MORT
Demander Notice et Tarifs à l'Agence Régionale
41, rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

DUNLOP
Tel est le nom qui s'impose à tous les cyclistes, motocyclistes et chauffeurs soucieux de ne confier, non seulement leur plaisir, mais leur vie, qu'à des instruments munis de pneumatiques de premier choix. Avec du Dunlop jamais d'ennuis, mieux encore, jamais d'accidents.
Demandez le catalogue à La Succursale DUNLOP, 39, rue Servient, à Lyon.

SOCIÉTÉ "AURORE"
LYON — 40, Rue Centrale, 40 — LYON
Incandescence par le gaz, le pétrole et l'alcool
MANCHON AUTO-ALLUMEUR "AURORE"
S'allumant de lui-même et s'adaptant à tous les becs système "Auer"
SOLIDITÉ — CONSERVATION — ÉCONOMIE — COMMODITÉ ET SÉCURITÉ
Riche assortiment de Verrerie, Cristallerie, Appareils et Accessoires, Installations
Charles JACQUIER
LYON — 39, Rue Servient, 39 — LYON
Seul dépositaire des AUTOMOBILES MAROT & GORDON, des MOTOCYCLES GRÉANCHE et des Voiturettes ROCHET
GARAGE — ACCESSOIRES — ÉCHANGE — OCCASIONS — RÉPARATIONS
39, Rue Servient 39, (rue à l'abri des tramways)

LA VELOUTINE
Grande Liqueur Hygiénique et de Dessert
SARRE & C^{ie}
LYON, Rue Garibaldi, 141, LYON
LA VELOUTINE composée d'une variété spéciale de plantes alpestres, se recommande par sa finesse à tous les gourmets.
C'est la Liqueur de table par excellence et le complément indispensable d'une bonne digestion

MAISON BENEVOLO
LYON — 48, rue de la République, 48 — LYON
Constructeur d'instruments de précision
OPTIQUE de CHOIX 15 Médailles or et argent
Concessionnaire des VERRES ISOMÉTROPIQUES approuvés par la Société d'Ophtalmologie
Jumelles de Théâtre, Campagne, Marine — Spécialité de JUMELLES MILITAIRES — Edifices BENEVOLO, breveté s.g.d.g. L'usage de la marque est obligatoire.

Chasseurs et Pêcheurs
TISSUS SPÉCIAUX
LAINE NATURELLE — IMPERMÉABLE
A. POIRET 21, rue des Deux-Écus, 21
PARIS
Diplôme d'honneur et Médailles aux Expositions
Envoi franco d'Echantillons

BICYCLETTES DE COMMANDE
Motocycles
MACHINES À COUDRE
RÉPARATIONS DE TOUTES MARQUES
ALLIER Frères
Constructeurs-Mécaniciens
117, rue Tête-d'Or (près le cours Lafayette), LYON

PRÊTS SUR TOUTES GARANTIES
Nues-Propriétés, Usufruits, Pensions
Titres dotaux, même avec remploi ou grevés de retour
TOUTES AFFAIRES LOYALES
DUBOST ET MONET
LYON — 44, Rue Sala, 44 — LYON

PRENEZ GARDE !
Si vos cheveux tombent, c'est que vous avez des pellicules. Évitez-les par une friction de Pétrole MEILLER à la Pilocarpine. 5 francs, franco.
MEILLER, 33, rue de la Pyramide, LYON
TOUS LES SPORTS
Journal officiel de l'U. S. F. S. A.
En vente à Lyon : dans tous les Kiosques

HOTELS
Avis aux Sportsmen et Promeneurs !
BRASSERIE COMTE
LYON — 33, Quai de Vaise, 33 — LYON
MAISON DE 1^{er} ORDRE
Huit Grands Jeux de Boules magnifiquement tenus
Salle de fêtes. — Garage pour automobiles et bicyclettes
Pompes et nécessaires de réparations etc.
—> LYON-SPORT en lecture <—

GRAND MANÈGE SINGER
5, rue de Vendôme (près le Parc)
BICYCLETTES — LEÇONS — GARAGE — AUTOMOBILES

ARMES

DÉCHANDON 20, rue d'Algérie.
Spécialité de fusils
Hammerless et poudre pyrolyse. Cartouches-chargés

EXCURSIONS, VILLÉGIATURES, BAINS DE MER

HOTELS RECOMMANDÉS

GRAND HOTEL DU MONT-PILAT Station climatique de l'altitude, commune de Péussin (Loire). Panorama unique sur les Alpes et sur la vallée du Rhône. Vastes forêts de sapins. Prix modérés. Arrangements pour familles et suivant séjour, à partir de 3 francs. Voiture (ou service) par Chavanay ou Grand-Croix.

TERMINUS-HOTEL P.-L.-M. à BRIANÇON, altitude 1.200 m. (Hautes-Alpes). — La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a ouvert à la gare même de Briançon, un grand et bel hôtel dénommé : Terminus Hôtel P.-L.-M., réunissant tout le confort que l'on peut désirer.

Prix des chambres : — Services et éclairage électrique compris. — Chambres à un lit, 5 fr. avec cabinet de toilette, 3 fr. 50, 3 fr. et 2 fr. 50. Chambre à deux lits 6 fr.

MÉCANICIENS RECOMMANDÉS

AIX-LES-BAINS Cycles et Automobiles DOMENGE FILS
Mécénicien du T. G. F. Location, Garage, etc., etc.

ANNÉCY PIGNIER-LOCHON, Mécénicien de l'A. C. F. et de l'U. S. F. S. A. Garage et Ateliers de réparations pour Cycles et Automobiles, 12, rue Vaugelas.

GRENOBLE DUCROISSET & FILS, 15, rue Voltaire, 15, Automobiles et Carrosserie.

LAPALISSE (Allier), G. RANÇUT, Constructeur. Vente, Réparations d'Automobiles, Essences, Accessoires.

LYON GARAGE DES TERREAUX, 7, rue Constantine RIVAT & BOUCHARD, Réparations, Essences, Accessoires.

MARSEILLE C^{ie} d'Automobiles et Motocycles, cours Lieutaud, 176. Vente et Achats, Garage.

MOULINS CHAPIER jeune, Mécanicien-Voiturier, rue Gambetta, 12 et 16. (Téléphone).

NEUILLY (Rhône), PARENT & LACROIX, de Villefranche. Cycles, Motocycles, Essences, Réparations et Accessoires.

NICE Autos et Cycles, ÉRÉSÉD Frères & C^{ie}, 9, r. Croix-de-Marbre. Agents des Autos Peugeot.

PEAGE-DE-ROUSSILLON (Isère). — RICHARD Automobiles.

ROANNE Cycles, DUPONT FRÈRES, Promenades, 7 Cycles, Dupont, Motocycles, Réparations.

SAINT-CHAMOND (Loire). — DEMULTEUR L. BRUN.

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE PARENT & LACROIX Constructeurs.

Cycles, Motocycles, Essences, Réparations et Accessoires.

L'Administrateur-Gérant : A. BUNNENGER.



ONGUENT RENAUD

20 Ans de Succès
LYON — 15, Rue Tronchet, 15 — LYON

Cet onguent, dans lequel entre une notable proportion de miel, trébutine et goudron, contient également toutes les substances qui forment la base des onguents médicaux pour le pied du cheval. Il est donc très efficace dans le traitement des Seimes, Bleimes, Encastures, Fourillères, Rétrécissement de sabots, Fourillères échauffées, Grippes, etc.

Il colore la corne, lui communique en peu de jours une poussée extraordinaire et une souplesse inouïe, tout en lui donnant du brillant.

AVIS AUX HOMMES DE CHEVAUX
L'onguent RENAUD se recommande à tous ceux qui sont soucieux du bon pied de leurs chevaux. Il n'a pas l'inconvénient, comme beaucoup d'autres, d'échauffer le pied du cheval. Les

Le pied pas de cheval
PAS DE PIED PAS DE CHEVAL

En vente chez les Bourreliers et Maréchaux

La Voiturette GLADIATOR

Qui a pris les 3 premières places dans la seule course qu'il a daigné disputer cette année, c'est le moteur Aster-Gladiator, type 3 chevaux, refroidissement par eau, des pneumatiques Dunlop, en un mot les derniers perfectionnements. Et, chose appréciable, en ce temps où les constructeurs vous demandent 6 mois pour vous livrer une voiturette, la voiturette Gladiator est livrable de suite. Prix 3.500 francs. Voilà le véhicule rêvé par le Médecin, le Notaire, l'Écrivain, le Curé, le Vétérinaire ; par tous ceux, en un mot, qui doivent se déplacer tous les jours. En vente chez Mme Veuve DOUÉ, 7 Place de la Charité à Lyon.

CHOCOLAT CÉREALE
Institution Kikuy, de France — DÉLICIEUX AU GOUT
Et le seul n'échauffant pas
IMMENSE SUCCÈS !!!
DÉTAIL : 25, rue Grenette, LYON